

Fonds de compensation de TVA

Objectifs : Permettre aux agents des services financiers (collectivités territoriales et Préfectures ou sous-préfectures) de connaître les mécanismes des Fonds de Compensation de TVA (FCTVA).	Personnes concernées Tout agent des services financiers des collectivités territoriales et des préfectures ou sous-préfectures. Pré requis : notions de base de comptabilité publique.
PROGRAMME	
<i>Durée de la formation : 1 jour pour les généralités et 2 jours pour développement plus approfondi augmenté de cas concrets résultants notamment des questions des parlementaires et des réponses gouvernementales.</i> ~ Première journée - Analyse des principales bases légales du FCTVA (articles L.1615-1 à 1615-11 (partie législative) et articles R.1615-1 à R 1615-7 (partie réglementaire) du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) Circulaire INTERIEUR-FINANCES NOR INT/B/94/00257C du 23 Septembre 1994 - Etude des Bénéficiaires du FCTVA - Définition des dépenses éligibles au FCTVA - dépenses réelles d'investissement - date de la compensation - définition du taux de compensation - dépenses relatives aux travaux de lutte contre certains risques naturels -dépenses des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) - dépenses relatives à la réparation des dommages causés par les intempéries- dépenses relatives à la construction ou à la rénovation de bâtiments destinés aux services de la justice, de la police et de la gendarmerie - dépenses relatives à la construction d'établissements d'enseignement supérieur sous tutelle de divers ministères.... - Etude sommaire des "états" fournis par les collectivités territoriales (bénéficiaires) aux préfectures ou sous-préfectures ~ Deuxième et troisième journées - Le même programme illustré de cas concrets résultant des réponses gouvernementales aux questions écrites ou verbales des parlementaires d'une part et de la jurisprudence du Conseil d'Etat d'autre part.	PEDAGOGIE Le Formateur Spécialiste de comptabilité publique. Méthodes pédagogiques  Séquence en alternance, projection d'un diaporama. Méthodologie, exercices et supports d'application. Modalités d'évaluation Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. L'évaluation permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation avec une évaluation des acquis mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant. Accès handicapés Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, l'apprenant contacte en amont de la formation le conseiller ProFormalys afin d'être mis en relation avec le Référent Handicap. Intra entreprise Lieu de formation : dans la ville de votre choix. Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille Tarif par personne 3 jours 1 550 € Réf : SP001

Organisme de formation PROFORMALYS – Formations Services Publics partout en France